

Déclaration DP du 22 octobre 2008.

La loi sur la représentativité issue de la position commune signée par la CGT, la CFDT et le MEDEF est applicable. Les élections à la SNCF auront lieu en mars 2009.

Quelles en sont les incidences pour les cheminots ?

Ce qui est à l'ordre du jour est bel et bien la liquidation du syndicalisme libre et indépendant. En effet les organisations syndicales ne dépassant pas les 10% ne seraient plus représentatives. La CFDT signataire de ce texte scélérat n'est même pas sûre de se « sauver », Qu'importe il faut, vaille que vaille aider Sarkozy à éradiquer le syndicalisme tel qu'il existe en France depuis la fin du XIX^e siècle ; En finir avec les vieilles traditions ouvrières ; En finir avec la possibilité de se regrouper en syndicat indépendant du patronat ou du gouvernement ; En finir avec la liberté syndicale, voilà ce qu'est la position dite commune, signée par la CGT, la CFDT et le MEDEF, d'ailleurs des camarades de la CGT ne s'y sont pas trompés puisque certaines structures ont exigé le retrait de la signature de leur confédération.

Cette loi c'est la porte ouverte aux syndicats maisons, aux syndicats mis en place par le patronat.

Le gouvernement en place a vite compris tout l'intérêt de réduire le nombre de syndicats en France, d'ailleurs n'est ce pas la voie ouverte au syndicat unique à la SNCF ? Il est évident que cette situation faciliterait ceux qui souhaitent n'avoir que très peu, voire qu'un seul interlocuteur afin de faire passer plus facilement toutes leurs contre réformes.

C'est dans une période difficile pour les cheminots (destruction du régime spécial de retraites, attaque frontale contre le statut, privatisations du fret, baisse du pouvoir d'achat, mise en pace d'une Convention Collective Nationale pour les salariés du rail...), que cette loi scélérate sera appliquée.

L'Union Régionale FO des cheminots de Paris Nord, avec sa fédération, avec sa confédération fera tout pour que le syndicalisme libre, indépendant et confédéré existe, notamment à la SNCF.

Posons aux farouches défenseurs de cette position commune une question simple, si les mêmes critères étaient retenus concernant les partis politiques, trouveraient-ils normal que seuls l'UMP, le PS, le MODEM et le FN soient représentatifs et que tous les autres partis ne le soient plus ?

Il est d'ailleurs succulent de voir les adeptes de cette loi inique réclamer à cor et à cri la proportionnelle pour les élections politiques et remettre celle-ci en cause concernant les élections professionnelles, y aurait il une démocratie à géométrie variable ?

Nous l'avons dit, « les cheminots démontrent leur détermination à résister lorsque les revendications sont clairement établies».

C'est quotidiennement qu'ils recherchent l'unité sur les revendications, la loi sur la représentativité est une attaque supplémentaire pour que les salariés ne puissent justement plus réaliser cette unité indispensable à la satisfaction de leurs revendications.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui nombre de militants d'autres organisations syndicales se rapprochent de notre Union Régionale.